



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

élèves

Question écrite n° 79343

## Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le fait que Perl est une commune allemande située à quelques kilomètres de la frontière française et de la frontière luxembourgeoise. Le Land de Sarre et les collectivités locales ont donc initié un projet d'école primaire, de collège et de lycée, ayant pour finalité d'accueillir aussi bien les élèves allemands que luxembourgeois ou français du voisinage. Ces filières d'enseignement sont particulièrement appréciées. Toutefois jusqu'à présent, la France a refusé toute participation financière, aussi bien pour l'investissement que pour le fonctionnement. La capacité d'accueil pour le secondaire étant quasiment saturée, les familles françaises ont donc appris qu'à l'avenir, et en l'absence de financement côté français ou de mise à disposition de personnel, les élèves concernés ne pourraient plus être accueillis. À titre dérogatoire pour 2015, les enfants français qui étaient inscrits dans le primaire seront encore acceptés à l'entrée en 6ème. Les parents d'élèves soutenus par de nombreuses municipalités frontalières regrettent qu'une fois de plus, les pouvoirs publics français se désintéressent de l'apprentissage de la langue allemande par les jeunes mosellans. Ce constat s'ajoutant à la suppression des sections européennes et à la suppression des classes bilingues, les trois départements français frontaliers avec l'Allemagne, subiront un recul considérable de l'apprentissage de la langue du voisin. Au contraire, les Lands allemands, et notamment la Sarre, s'engagent de manière volontariste en faveur de l'apprentissage du français. Elle lui demande donc pour quelle raison elle s'obstine à ignorer les opportunités de formation franco-allemande qu'offre le Schengen Lyzeum de Perl.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

**Circonscription :** Moselle (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 79343

**Rubrique :** Enseignement secondaire

**Ministère interrogé :** Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [12 mai 2015](#), page 3534

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)